



## AVIS DE PUBLICITE MISE EN CONCURRENCE POUR LOCATION DU DROIT DE CHASSE

I - Dénomination et adresse de la collectivité qui passe la consultation :

Conseil départemental des Yvelines – Hôtel du Département -2 place André Mignot- 78012 VERSAILLES cedex

II - Objet de la publicité :

**Mise en concurrence pour l'attribution de 21 lots de chasse départementale. La liste des lots de chasse est annexée à cet avis**

III - Lieu et date de retrait des dossiers de mise en concurrence :

Les demandes de dossiers de mise en concurrence pourront être transmises à l'adresse email suivante [cpiriou@yvelines.fr](mailto:cpiriou@yvelines.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

Conseil départemental des Yvelines - Direction de la Culture, de la Nature et des Sports- Service Gestion et Valorisation des Forêts et Espaces Naturels Sensibles

A l'attention de Carine PIRIOU - Hôtel du département - 2, place André Mignot- 78012 VERSAILLES CEDEX

Le demandeur précisera dans sa demande : son nom, ses adresses postale et électronique (obligatoire) ainsi que le ou les lot(s) pour le(s)quel(s)le candidat souhaite répondre.

IV – Réception des offres :

**Date et heure limites de remise des offres : Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 16h00**

**La date d'arrivée dans les locaux fait foi et non le cachet de la poste.**

Les plis sont transmis soit par mail, soit par voie postale à l'adresse suivante par lettre recommandée avec accusé de réception ou soit, à titre exceptionnel, par remise en main propre contre récépissé. **Compte tenu du contexte sanitaire, privilégiez la voie postale ou mail.** Pour la remise du dossier en main propre, prendre rendez-vous préalablement avec Mme PIRIOU:

<b>Par voie postale ou par mail:</b>	<b>Remise contre récépissé :</b>
Conseil départemental des Yvelines Direction de la Culture, de la Nature et des Sports Service Gestion et Valorisation des Forêts et Espaces Naturels Sensibles A l'attention de Carine PIRIOU Hôtel du Département 2, place André Mignot/ 78012 VERSAILLES CEDEX Ou par mail : <a href="mailto:cpiriou@yvelines.fr">cpiriou@yvelines.fr</a>	Conseil départemental des Yvelines Direction de la Culture, de la Nature et des Sports 11 avenue du Centre 78280 GUYANCOURT <b>Prendre rendez-vous préalablement</b>

**Les réceptions sont assurées sur rendez-vous uniquement**, du lundi au vendredi de 10 h à 12h et de 14h à 16h. Les candidats transmettent leur pli sous format papier. Il est cacheté et comporte les mentions suivantes :

**Mise en concurrence pour location du droit de chasse sur la forêt départementale de.....,  
lot de chasse n°....- NE PAS OUVRIR**

Cette enveloppe comprendra l'ensemble des pièces demandées à l'article 5 du règlement de mise en concurrence (1 seul lot par enveloppe).

V - Service et nom de la personne habilitée à donner des informations complémentaires, au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres :

Service Gestion et Valorisation des Forêts et Espaces Naturels Sensibles: Mme Carine PIRIOU – Tel : 01 39 07 76 31- [cpiriou@yvelines.fr](mailto:cpiriou@yvelines.fr)

**LISTE DES LOTS DE CHASSE 2021 MIS EN CONCURRENCE**

<b>LOTS</b>	<b>NOM DU SITE</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>SURFACE (ha)</b>	<b>LOYER A L'HECTARE (€) (*)</b>	<b>LOYER TOTAL(€)</b>
<b>lot n°1</b>	Bois de Moussus-Saint-Laurent	Guitrancourt	44,6	30	1 338,00
<b>Lot n°2</b>	Bois de Moussus-Saint-Laurent	Breuil-En-Vexin	48,7	30	1 461,00
<b>lot n°3</b>	Les Grands Bois	Morainvilliers			
		Les Alluets-le-Roi	52,8	30	1 584,00
<b>lot n°4</b>	Bois d'Abbécourt	Orgeval	64,3	30	1 929,00
<b>lot n°5</b>	Bois des Tailles d'Herbelay	Aigremont			
		Chambourcy	56	30	1 680,00
<b>lot n°6</b>	Bois des Flambertins	Cresprières	73,8	30	2 214,00
<b>lot n°7</b>	Bois de la Madeleine	Saint-Lambert-des-Bois			
		Chevreuse	54,7	30	1 641,00
<b>lot n°8</b>	Bois de Champfaily/Florence	Milon-la-chapelle			
		Saint-Rémy-les-Chevreuse	57,1	30	1 713,00
<b>lot n°9</b>	Bois de Ronqueux	Bullion	117	35	4 095,00
<b>lot n°10</b>	Bois de Rochefort	Rochefort-en-Yvelines	287,6	35	10 066,00
<b>lot n°11</b>	Bois de Rosny Rolleboise	Rolleboise			
		Rosny-sur-Seine	19,5	30	585,00
<b>Lot n°12</b>	Bois de Rougemont	Morainvilliers	20,6	30	618,00
<b>lot n°13</b>	Bois d'Abbécourt	Orgeval	14,9	30	447,00
<b>lot n°14</b>	Bois de Malassis	Les Essarts-le-Roi	23,1	30	693,00
<b>lot n°15</b>	Bois de Clérambault	Vieille-Eglise-en-Yvelines	27,3	30	819,00
<b>lot n°16</b>	Etang Gabriel	Auffargis	18	35	630,00
<b>lot n°17</b>	Bois d'Houlbran	Choisel	35,8	30	1 074,00
<b>lot n°18</b>	Bois des Gaules	La Celle-Les-Bordes	39	35	1 365,00
<b>lot n°19</b>	Bois de Villevert	Bonnelles	32,3	30	969,00
<b>lot n°20</b>	Bois d'Haumont	Bullion	25,4	30	762,00
<b>lot n°21</b>	Bois de Saint Benoit	Clairefontaine-en-Yvelines et Sonchamp	269,7	35	9 439,50

(\*) Ces loyers sont établis en fonction de la nature du gibier chassé. Ils sont révisables chaque année en appliquant au loyer précédent le taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation (série ensemble des ménages hors tabac) du mois d'avril.